

## DOCUMENTS A FOURNIR POUR TOUTE INSCRIPTION

### **1. A retourner dans les 15 jours qui suivent le rendez-vous d'inscription**

Tout dossier incomplet ne sera pas validé

- La fiche d'inscription collège complétée
- Photocopies du livret de famille (responsable(s) légal (aux) et enfants)
- Photocopies des dates de vaccinations du carnet de santé
- 1 photo d'identité récente (merci d'indiquer nom et prénom de votre enfant au dos)
- Un chèque de 135 euros : 50 € de frais d'inscription et 85 € d'avance sur la scolarité. L'avance sur la scolarité sera déduite de la facture annuelle. En cas de désistement, les frais d'inscription resteront acquis à l'établissement.
- Un RIB (relevé d'identité bancaire) pour le paiement de la contribution familiale et de la cantine
- Le contrat de scolarisation **signé en deux exemplaires**
- L'extrait de jugement concernant l'exercice de l'autorité parentale en cas de séparation ou divorce. (Si entente conjointe, joindre un courrier avec la signature des deux parents)
- Le règlement intérieur signé
- Le formulaire d'autorisation de droit à l'image signé.
- La charte éducative signée

### **2. En Avril**

- La photocopie du bulletin du 2<sup>ème</sup> trimestre ou du 1<sup>er</sup> semestre

### **3. Fin Juin**

- La photocopie du bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre ou du 2<sup>ème</sup> semestre
- La décision du conseil de classe de fin d'année
- Le certificat de radiation de l'établissement précédemment fréquenté
- Le dossier scolaire (si celui-ci est en votre possession)